



Pour encourager administrations, collectivités et services de l'Etat à adopter ou à développer une politique d'achats responsables, le réseau régional de partenaires mobilisés sur cette thématique depuis 2005 lance une nouvelle initiative visant à :

- ♦ **créer un contexte favorable à l'engagement des collectivités et administrations** en les accompagnant tout au long du processus d'achat ;
- ♦ **contribuer à la connaissance et à l'utilisation des éco-produits, écolabels**, répondant aux objectifs de qualité environnementale et d'équité sociale ;
- ♦ **constituer un catalogue d'expériences** à transmettre aux acheteurs ;
- ♦ **sensibiliser les décideurs locaux** à de nouveaux critères de consommation et diminution potentielle des dépenses publiques ;

LE CONTEXTE

Ces dernières années, de nombreuses mesures et initiatives ont été prises en France pour favoriser la prise en compte du développement durable dans les achats publics. En particulier, la réglementation des marchés publics a été adaptée sur la base des directives communautaires du 31 mars 2004 et de l'article 6 de la Charte constitutionnelle de l'environnement qui fait obligation à toutes les politiques publiques de promouvoir un développement durable et, à cet effet, de concilier la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. En outre, la Stratégie nationale de développement durable actualisée a prévu l'élaboration d'un Plan national d'action pour des achats publics durables. Le Plan publié en mars 2007 a pour objectif de faire de la France, d'ici 2009, l'un des pays de l'Union européenne les plus engagés dans la mise en œuvre du développement durable au sein de la commande publique.

En partenariat avec l'ADEME, la DIREN, le Conseil régional, le Parc naturel régional du Morvan, la DDE de Côte d'Or, le Syndicat d'électrification de Saône-et-Loire, Alterre Bourgogne (Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable) anime une démarche régionale visant à favoriser la prise en compte des critères environnementaux dans les marchés publics. Dans ce cadre, un grand nombre d'informations sont mises à disposition des collectivités et acteurs bourguignons et les échanges sur les premières réalisations sont favorisés. Depuis 2004, des réunions d'information et des rencontres sont régulièrement organisées. Plusieurs groupes de travail (éclairage public, travaux publics, fournitures administratives et prochainement sur la qualité environnementale du bâtiment) se sont créés afin de rédiger des guides pratiques sur l'achat éco-responsable.

Aujourd'hui, les collectivités et administrations doivent montrer l'exemple et agir à tous les niveaux de leur commande publique (analyse et définition du besoin, mise en concurrence, sélection des candidatures et analyse des offres). Déjà les politiques d'achats plus durables et les démarches d'éco-conception en région se multiplient : modes de déplacement doux, éco-quartiers, équipements économes en énergie, livraisons de plis par vélo, ... Mais il reste encore à faire le nécessaire pour enclencher un mouvement de fond en faveur d'un développement soutenable pour l'environnement et socialement acceptable.

QU'EST-CE QU'UN DÉFI ?

Que vous ayez ou non déjà pris en compte des critères environnementaux ou sociaux dans vos marchés, qu'il s'agisse d'un petit achat ou d'une grosse commande,

Le défi s'adresse à vous.

Un défi concerne

- **l'ensemble des démarches** d'achat public, qu'il y ait procédure d'appels d'offres ou simple consultation (analyse et définition du besoin, mise en concurrence, sélection des candidatures et analyse des offres)
- **une commande à venir** ou amorcée en 2008

- **achats de biens mais aussi de services, marchés de travaux, sur toutes thématiques** : les fournitures (papier, bureautique, informatique, mobilier), les véhicules, l'alimentation collective, les travaux (voiries, bâtiments, éclairage), les textiles, les produits d'entretien, les services de livraison, ...
- **tous types de structures publiques** petites ou grandes collectivités, rurales ou urbaines, services déconcentrés, établissements publics, ...
- plusieurs champs du développement durable : environnement et social.

Place à l'action !

Être éco-responsable, c'est consommer moins et mieux.

Si vous souhaitez donner une impulsion au développement durable dans le cadre de vos achats, il vous suffit ... de relever le défi.

S'engager ? rien de plus facile.

Le défi :

c'est maintenant pour faire connaître **votre intention**, et jusqu'en **mars 2009** pour la mise en **œuvre**.

POURQUOI UN DÉFI ?

L'intégration des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics sera facilitée si elle peut s'appuyer sur la réalisation, la diffusion et la valorisation d'expériences concrètes pour lesquelles ce défi constituera le socle. Au-delà du transfert d'informations, de connaissances et de mise à un niveau commun, il est important de constituer/consolider des réseaux et des échanges.

Ce défi a pour objectifs de :

- réaliser des **actions concrètes** en faveur de l'environnement et plus généralement du développement durable, c'est-à-dire la recherche d'un équilibre entre développement économique, protection de l'environnement et développement social ;

- valider la **faisabilité** d'une démarche d'achat écoresponsable dans les pratiques et pour tout type de structure ;
- **faire connaître** les méthodes et les outils pour effectuer des achats intégrant des caractéristiques environnementales et favoriser la "mise en application" des guides rédigés par les groupes de travail ;
- **développer un réseau** d'acheteurs de différents horizons qui souhaitent intégrer la composante environnementale dans leur activité.

LES TEMPS FORTS DU DÉFI

■ Événements de lancement

Une première session le 31 mars à l'occasion de la semaine du développement durable, principalement pour les administrations.

Une deuxième session en mai 2008, principalement pour les collectivités.

Pour communiquer sur votre défi à l'occasion de ces événements, reportez-vous à la rubrique «L'inscription au défi».

■ Mise en œuvre des défis

Avril 2008 à mars 2009

■ Événement de clôture

Avril 2009

■ Un accompagnement tout au long de la mise en œuvre des défis

Afin de vous aider, un accompagnement personnalisé et de proximité vous sera proposé pour vous appuyer dans la construction de votre politique d'achat, dans la rédaction, la mise en forme et la réalisation jusqu'à ... l'année prochaine.

Vous seront proposés

- Des formations*
- Des journées techniques
- Le recours à une assistance extérieure sur les aspects juridiques, techniques et/ou organisationnels
- Une mise en relation avec une collectivité ayant déjà mis en œuvre le même type de marché.

* Formations déjà programmées

4 et 5 mars 2008 : "Achat public durable" module IFORE ; cette formation est en priorité à destination des services de l'Etat.

10 et 11 juin 2008 : "Achat public durable" module IFORE ; cette formation est en priorité à destination des collectivités.

Renseignements et inscription :

Madame Colette VALLEE
SGAR de Bourgogne
Tél : 03.80.44.67.77
colette.vallee@bourgogne.pref.gouv.fr

L'INSCRIPTION AU DÉFI

1ère étape : faire part de son intention de participer

Vous avez **jusqu'au 30 mai 2008** pour faire connaître votre défi en remplissant le bulletin ci-après. Vous pouvez y inscrire plusieurs intentions de défis (dans l'idéal, les défis devront porter sur des thématiques d'achat diversifiées pour un retour d'expériences le plus large possible).

Attention, si vous souhaitez participer aux actions de communication prévues pour le lancement de l'initiative, vous avez jusqu'au 15 mars si vous représentez un service de l'Etat et jusqu'au 15 mai si vous représentez une collectivité.

2ème étape : confirmer son engagement

Après réception de votre intention de relever le défi, un partenaire de l'initiative vous contactera pour :

- confirmer le périmètre de votre défi,
- valider votre engagement à l'initiative.

PILOTAGE ET SUIVI DE L'INITIATIVE

L'initiative **Achats publics responsables - le défi** est portée par des structures de compétences et d'horizons divers :

- ◆ l'ADEME, la DIREN, le Conseil régional, le Sgar le Parc naturel régional du Morvan, la DDE de Côte d'Or, le Syndicat intercommunal d'électricité de Côte d'Or, et Alterre Bourgogne **coordonnent la démarche en Bourgogne** ;
- ◆ des personnes ressources au MEDAD (Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables) et au MINEFE (Ministère de l'Économie, des

Finances et de l'Emploi) **fournissent un appui technique** dans la validation et la mise en œuvre des défis ;

- ◆ WWF-France, organisation de protection de l'environnement, **soutient la démarche et la valorise** ;
- ◆ une vingtaine de structures seront **retenues pour l'initiative**.

ACHATS PUBLICS RESPONSABLES - LE DÉFI

Organisme :

déclare mon intention de participer

Et propose comme défi(s) :

.....

.....

.....

Nom et prénom :

Fonction :

Adresse professionnelle :

Que vous ayez u non déjà pris en

Code postal et ville :

Tél :

Courriel :

A retourner à :  Alterre Bourgogne, 9 bd Rembrandt , 21000 Dijon **ou** à un partenaire de la démarche (adresse électronique au verso)

VOS CONTACTS

Pour toute question relative à **Votre défi** et à ses modalités, vous pouvez contacter :

Régis DICK - Fabienne LAPICHE-JAOUEN
Alterre Bourgogne
Téléphone : 03.80.68.44.30
Courriel : f.lapiche-jaouen@alterre-bourgogne.org

Auréli GARNIER, animatrice du groupe de travail « achats de fournitures »
Parc naturel régional du Morvan
Téléphone : 03.86.78.79.43
Courriel : aurelie.garnier@parcdumorvan.org

Didier VIVANT, animateur du groupe de travail « travaux publics »
Direction Départementale de l'Équipement Côte d'Or
Téléphone : 03.80.29.44.32
Courriel : didier.vivant@equipement.gouv.fr

Colette VALLEE
SGAR de Bourgogne
Téléphone : 03.80.44.67.77
Courriel : colette.vallee@bourgogne.pref.gouv.fr

Aline HARO-DUGOUAT
DIREN Bourgogne
Téléphone : 03.80.63.18.57
Courriel : Aline.HARO@bourgogne.ecologie.gouv.fr



Une initiative partenariale



*pour une planète vivante**